

6^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LORETTEVILLE

Le mardi 10 septembre 2024, à 19 h

En Salle : Édifice Denis-Giguère, 305 rue Racine

En ligne : Plateforme Zoom

Étaient présents

Madame Véronique Perez
Madame Linda Duchaine
Madame Lyse Pelletier
Monsieur Samuel Clavet
Madame Nancy Beaupré
Monsieur Raphaël Proulx
Madame Catherine Gaudette
Monsieur Hugo Chouinard

Présidente
Vice-présidente
Secrétaire
Trésorier
Administratrice
Administrateur
Administratrice
Administrateur

Aucune absence

Étaient également présents

Madame Marie-Josée Asselin

Conseillère municipale du district
Loretteville-Des Châtelers

Madame Dominique Gagnon

Conseillère en consultations publiques
Service des relations citoyennes et des
communications – Ville de Québec

Madame Diane Corriveau

Secrétaire de rédaction

Quorum

Il y a quorum laissant place à la tenue de l'assemblée. Outre les personnes mentionnées précédemment, sept (7) personnes participent à l'assemblée ordinaire du conseil de quartier, dont une personne en mode virtuel.

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Nouvelle candidature pour un poste d'administrateur	19 h 03
4.	Nomination des officiers	19 h 05
5.	Point d'information de la conseillère municipale	19 h 20
6.	Période de questions des citoyens	19 h 35
7.	Dossiers concernant le quartier	19 h 50
	a. Initiative Glanage de la Pieuvre	
8.	Dossier concernant le conseil de quartier	20 h 10
	a. Comité Journal (suivi)	
	b. Activités de sensibilisation à la sécurité routière et à la mobilité active (suivi)	
	c. Réponse obtenue concernant le programme de subvention aux projets locaux dans le cadre de la Stratégie de biodiversité	
	d. Suivi de la résolution 24-CA-13 du 14 mai 2024 demandant à la Ville l'installation des bureaux municipaux de l'arrondissement de la Haute-St-Charles dans le district de Loretteville	
9.	Correspondance	20 h 30
	a. Réponse transmise au citoyen demandant le retrait des balises sur la rue du Golf	
10.	Adoption du procès-verbal du 11 juin 2024	20 h 35
11.	Fonctionnement du conseil de quartier	20 h 40
	a. Suivi du budget du conseil de quartier	
	b. Résolution pour le paiement des travaux de rédaction (procès-verbal du 10 septembre)	
12.	Varia	20 h 45
13.	Fin de l'assemblée	20 h 50

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Lyse Pelletier ouvre l'assemblée à 19 h et cède la présidence de la rencontre à la nouvelle présidente du conseil d'administration à partir du point 5 de l'ordre du jour. Madame Pelletier souhaite la bienvenue aux membres du conseil, à la conseillère municipale, à la conseillère en consultation publique et aux personnes présentes en salle.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par monsieur Samuel Clavet et est appuyée par Nancy Beaupré et également, adoptée à l'unanimité par ses membres.

3. Nouvelle candidature pour un poste d'administrateur

Madame Dominique Gagnon présente la nouvelle candidature au poste d'administrateur au sein du conseil de quartier, en l'occurrence, monsieur Hugo Chouinard. Il s'agit d'un poste coopté nécessitant l'appui de dix résidants, de même que l'appui d'au moins les 2/3 des administrateurs du conseil de quartier.

Madame Gagnon invite monsieur Chouinard à se présenter et à expliquer l'intérêt qu'il porte à ce rôle d'administrateur.

Résolution 24-CA-23

Sur proposition de madame Lyse Pelletier, appuyée par madame Nancy Beaupré, il est résolu unanimement de procéder à la cooptation de monsieur Hugo Chouinard à titre d'administrateur du conseil de quartier de Loretteville.

Monsieur Chouinard est chaleureusement accueilli par les membres et est invité à se joindre à l'équipe pour la poursuite de l'assemblée.

4. Nomination des officiers

Madame Lyse Pelletier, après de nombreuses années à occuper le poste de présidente, avait annoncé à une rencontre antérieure, vouloir céder son poste et souhaiter continuer à faire partie de l'équipe de membres du conseil. Madame Asselin souligne la vaillante contribution de madame Pelletier durant toutes ces années et l'en remercie. On procède au remaniement et à la nomination des officiers.

Résolution 24-CA-24

Sur proposition de madame Nancy Beaupré appuyée par monsieur Raphaël Proulx, l'attribution des rôles de l'équipe des membres du conseil de quartier se présente comme suit :

- Madame Véronique Perez, présidente
- Madame Linda Duchaine, vice-présidente
- Madame Lyse Pelletier, secrétaire
- Monsieur Samuel Clavet, trésorier
- Madame Nancy Beaupré, administratrice
- Monsieur Raphaël Proulx, administrateur
- Madame Catherine Gaudette, administratrice
- Monsieur Hugo Chouinard, administrateur

5. Point d'information de la conseillère municipale

Madame Marie-Josée Asselin, conseillère municipale, salue les membres du conseil et l'assistance et présente les principaux sujets d'intérêts qui alimentent la vie du quartier.

- **Boulevard de la Colline**

Madame Asselin annonce que le règlement a été modifié et adopté selon les besoins exprimés par les propriétaires du Couvoir. On a tenu compte des préoccupations des divers intervenants de conclure cette dernière, de même que de la recommandation du conseil de quartier (résolution 24-CA-18, [procès-verbal du 11 juin 2024](#)).

- **Place Éphémère**

Les activités qui se sont déroulées cet été ont amené un fort achalandage, souligne madame Asselin.

- **Terrain de l'ancienne station-service Irving**

Le processus d'expropriation afin de rendre accessible ce terrain à des fins d'utilisation publique est toujours envisagé. Ce processus permettrait, entre autres, d'établir un lien entre Wendake et Loretteville. Un dossier qui demeure à l'ordre du jour, souligne madame Asselin.

- **Le 184 rue Racine et Bastien**

Est envisagé d'effectuer la location, à long terme, des locaux dans cet édifice qui seraient alloués à des organismes communautaires. Le terrain à l'avant pourrait également être occupé pour certaines activités, au besoin.

- **Corridor scolaire de l'école de Château-d'Eau**

Madame Asselin indique que les travaux en lien avec l'implantation du corridor scolaire (installation de balises, terre-plein...) sont terminés, tel que prévu, pour la rentrée scolaire. Elle souligne les inconvénients que ceux-ci ont pu causer aux résidents du secteur. Cela dit, elle se dit très satisfaite des résultats.

- **Travaux à l'intersection des rues Racine et de l'Hôpital**

Les travaux, visant à assurer une plus grande sécurité routière dans le secteur, sont en cours et avancent bien, souligne madame Asselin.

- **Pavage de la rue Racine, entre le boulevard de l'Ormière et la rue Verret**

Madame Asselin annonce que des travaux de pavage débuteront bientôt dans ce secteur. Il s'agit d'une intervention de surface, précise-t-elle, et non de travaux sous-terrain. Des travaux plus importants sont à prévoir dans les prochaines années dans le cadre de la révision du corridor scolaire pour l'école primaire l'Arc-en-ciel et de la réfection des infrastructures sous-terraines. L'un des objectifs de ces travaux sera de réviser la géométrie de l'intersection des rues Verret et Racine afin d'en améliorer la sécurité.

- **Rue des Dames-Ursulines**

Suivant les interventions réalisées durant l'été (ex. bollards) sur la rue des Dames-Ursulines, la vitesse semble avoir diminuée. D'autres relevés de vitesse seront réalisés.

- **Ouverture d'un nouveau restaurant sur la rue Racine - OBV**

Madame Asselin souligne la venue du nouveau restaurant ivoirien sur la rue Racine qui offre un menu distinct. Elle encourage les membres et les résidents à en faire l'essai.

- **Service à Vélo de la Ville de Québec**

L'expérience s'est avérée un franc succès selon les statistiques relevées en date du mois de juillet, et qui seront officiellement complétées en octobre. L'objectif d'ajouter d'autres zones et des stations est envisagé afin de couvrir éventuellement l'ensemble du territoire de la ville, conclue-t-elle.

- **Incident malencontreux à Loretteville**

Un véhicule incendié dans le secteur de la rue Industrielle et Mgr. Cook a nécessité des interventions policières en fin de semaine. Des enquêteurs travaillent sur le dossier. Madame Asselin rappelle l'importance de déclarer tout incident (vol, incendie, etc.) au service de police de la Ville. Cela permet de bien documenter les incidents sur le territoire et de justifier les interventions.

- **La Mascarade**

La fête se tiendra le 26 octobre dans le cadre de l'Halloween. À cet effet, monsieur Raphaël Proulx se questionne à savoir pourquoi l'organisation de cet événement est confié à un organisme (Maison Hantée Saint-Étienne) et non pas à l'Association des gens d'affaires. Madame Asselin mentionne que cette décision pourrait être réévaluée l'an prochain.

6. Période de questions des citoyens

Un citoyen relate le manque de signalisation annonçant les limites territoriales de Loretteville et Wendake (angle Bastien et Racine) de façon à bien informer les touristes, résidents et autres visiteurs. Il trouve que les délais sont longs avant que ne soit élaborée l'identité visuelle du secteur, un élément qui a été abordé dans le cadre du projet de développement de l'axe Bastien-Racine, en partenariat avec la Nation huronne-wendat. Madame Asselin lui assure que le dossier suit son cours, et qu'il est important que cette nouvelle identité reflète les particularités culturelles des deux communautés.

7. Dossier concernant le quartier

a) Initiative Glanage de la Pieuvre

Félicitations à la Pieuvre et à son agent de mobilisation monsieur Houcine Boutrih, qui a chapeauté l'exercice. Madame Catherine Gaudette n'a eu que d'éloges pour la réussite de cette activité initiée pour la première fois cette année. Environ 64 bénévoles y ont participé lors de 17 sorties sur le terrain. Plus de 600 kg de denrées ont été récoltées et un tiers de celles-ci ont été remises à des organismes communautaires. Tous les résidents de la ville de Québec y étaient conviés.

Le témoignage d'agriculteurs confirme la pertinence de cette activité qui leur permet de redistribuer le surplus des denrées récoltées à des organismes communautaires, plutôt que de voir leurs récoltes pourrir dans les champs. Madame Asselin félicite la Pieuvre et madame Gaudette pour leur implication dans ce dossier. Cette activité s'est avérée un beau succès et porteuse de continuité dans la lutte au gaspillage alimentaire.

8. Dossiers concernant le conseil de quartier

a) Comité Journal (suivi)

Madame Linda Duchaine donne un compte rendu de la dernière rencontre du comité du « Petit Journal de Loretteville » qui visait, entre autres, à mesurer le niveau d'accueil, l'intérêt suscité par ce nouveau mode de communication et de voir la pertinence et le nombre de parutions à paraître au cours de la prochaine année.

Or, il s'avère que le « Petit Journal de Loretteville » a été très bien accueilli par la population. Les 500 copies imprimées ont entièrement été distribuées à environ 80 différents endroits. Plus de 1500 personnes l'ont consulté sur le Web.

Devant cet engouement, le comité propose la publication à l'automne (novembre ou décembre), d'un 8 pages, dont deux en couleurs (page frontispice et endos) pour une distribution de 800 copies. Les rubriques seraient essentiellement les mêmes et l'augmentation de pages, permettrait de donner plus de détails sur les activités à venir.

Le budget à allouer à la réalisation du journal est de l'ordre de 330.00\$, incluant l'achat d'une estampe (consultation sur place). Le comité se réunira à nouveau en octobre pour assurer le suivi. Madame Asselin est enthousiasmée par l'accueil que la population a réservé au « Petit Journal de Loretteville » et s'offre à soutenir financièrement la prochaine parution.

b) Projet de sensibilisation à la sécurité routière et à la mobilité active (suivi)

Madame Véronique Perez présente les activités qui se tiendront à l'école secondaire de Roger-Comtois les 8 et 9 octobre. Le 8 octobre, le kiosque sera tenu de 15 à 17 heures à l'extérieur, et le 9 octobre, à l'intérieur sur l'heure du midi. Des kiosques d'information seront installés à la fois à l'extérieur et à l'intérieur pour maximiser l'objectif de sensibilisation à la sécurité routière et à la mobilité active. Les activités à l'école Château-d'Eau auront lieu le 26 septembre ou le 3 octobre. Le service de la police pourrait être sollicité à soutenir cette démarche de sensibilisation.

c) Réponse obtenue concernant le programme de subvention aux projets locaux dans le cadre de la Stratégie de biodiversité

Madame Pelletier fait la lecture de la réponse reçue de la part de la Ville dans le cadre du programme de subvention aux projets locaux de la Stratégie de biodiversité. On y reconnaît la nécessité de favoriser la mobilisation envers cette dernière et l'adoption de bonnes pratiques. Toutefois, ils vont étudier la plus-value de développer un programme de subvention dédié. D'ici là, l'invitation est donnée de participer aux programmes existants et de consulter le site Internet de la Ville.

d) Suivi de la résolution 24-CA-13 du 14 mai 2024, demandant à la Ville l'installation des bureaux municipaux de l'arrondissement de la Haut- St-Charles dans le district de Loretteville

Monsieur Patrick Bastien, directeur de l'arrondissement de La-Haute-Saint-Charles, indique que plusieurs actions ont été entreprises dans les dernières années pour desservir adéquatement les citoyens de l'ensemble de l'arrondissement de La-Haute-Saint-Charles. Or, le fait qu'il y ait deux bureaux alloués aux élus au 305, rue Racine et que les citoyens peuvent toujours faire parvenir leur demande d'impression de leurs cartes Opus par la poste ou encore se rendre aux points de service pour la validation des formulaires ÉquiMobilité et l'impression de leur cartes Opus, ne nécessitent pas de changement. Madame Linda Duchaine déplore le fait qu'aucune ouverture n'est faite de la proposition du conseil de quartier de transférer les bureaux de l'arrondissement à Loretteville.

e) Programme de soutien à la sécurité routière

Le programme de la Stratégie routière 2020-2024, permet de déposer une demande de subvention annuelle pouvant aller jusqu'à 3 000. \$ par organisme pour mener à bien des projets de sensibilisation ou de mobilisation en sécurité routière. La date butoir pour déposer une demande est le 30 novembre 2024. Pour faciliter le paiement et minimiser les délais d'envoi du chèque, il est prié de s'inscrire au Portail des fournisseurs (quebec.qc.ca) de la Ville de Québec. Mme Perez invite les membres du Conseil à réfléchir, d'ici au prochain conseil de quartier, à un éventuel projet qui pourrait être déposé.

f) Page Facebook

Madame Linda Duchaine invite les membres à une réflexion sur comment maximiser l'utilisation de ce canal d'information et de rendre son contenu accessible sur la page Facebook de Loretteville. Les responsables de la diffusion de l'information s'y attarderont et feront part de leurs idées au prochain conseil.

9. Correspondance

a) Réponse transmise au citoyen demandant le retrait des balises sur la rue du Golf

Madame Pelletier fait la lecture de la réponse transmise au citoyen. Le retour à la situation antérieure, preuves étant démontrées, n'est pas souhaitable. La signalisation qui n'était pas à jour sur certains tronçons, concernant le stationnement sur rue, le Service de transport a révisé celle-ci pour la mettre aux normes. La Ville nous informe que d'autres relevés seront réalisés pour documenter l'impact des aménagements sur la vitesse pratiquée. Le conseil de quartier, suivra ce dossier.

b) Mémoire de la Table de concertation vélo des conseils de quartier (TCVCQ)

La TCVCQ propose que les rues avoisinant les écoles primaires et secondaires, soient classées comme prioritaires pour l'aménagement de pistes cyclables en site propre et de les considérer comme faisant partie à part entière du chemin d'écoliers. Le même type d'approche devrait être priorisé autour des infrastructures publiques de la Ville, comme les bibliothèques, les parcs de jeu et les piscines. Créer une ville pour une jeunesse autonome, en santé et en sécurité.

Pour ce qui est de Loretteville, les projets de corridors scolaires déjà réalisés pour deux écoles se sont intéressés aux artères principales, mais pas à des aménagements sécuritaires et cyclables dans les autres rues qui mènent à l'école. Certaines rues sont en pente et nécessiteraient de tels aménagements pour assurer la sécurité des élèves. Dans les projets futurs, l'école Château-d'Eau est une priorité pour la TCVCQ car on trouve à proximité de ce site une piscine et des jeux pour enfants, ce qui en fait un endroit fréquenté par les jeunes piétons et cyclistes en toutes saisons.

10. Adoption du procès-verbal du 14 mai 2024

Sur proposition de madame Linda Duchaine, laquelle est appuyée par madame Véronique Perez, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 juin 2024.

11. Fonctionnement du conseil de quartier

a) Suivi du budget du conseil de quartier

Considérant les dépenses prévues pour la sécurité routière de 2 735. \$ et autres dépenses de fonctionnement, il resterait en disponibilité, un montant de 879. \$.

b) Résolution pour le paiement des travaux de rédaction du (procès-verbal du 11 juin 2024)

Résolution 24-CA-25

Sur proposition de madame Lyse Pelletier, laquelle est appuyée par madame Nancy Beaupré, il est résolu d'effectuer le paiement des travaux de rédaction du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 septembre 2024.

12. Varia

• Jardin potager de l'école Château-d'Eau

Madame Pelletier confirme l'intérêt que ce projet a suscité chez les jeunes qui ont semé au printemps et qui récoltent leurs légumes à l'automne. Une initiative soutenue par la Pieuvre, ainsi que par des citoyens de Loretteville. Ce sont des bénévoles qui ont entretenu le jardin durant la période estivale.

13. Levée de l'assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 8 octobre à 19 h au centre communautaire Denis-Giguère. Madame Nancy Beaupré propose la levée de l'assemblée à 21h 28, laquelle est appuyée par monsieur Raphaël Proulx.

Véronique Perez
Présidente

Lyse Pelletier
Secrétaire